

# la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727  
Dépot légal : à parution

N°1176 du 16 novembre 2013 | [www.libres.org](http://www.libres.org)  
1981-2013 | 32ème année de parution

Hebdomadaire 1,50€



## SOMMAIRE DU N°1176

**EDITORIAL** : Le déficit libéral pp. 1-2

**CONJONCTURE** : Les Fonds souverains :  
nouvelles ingérence étatique ? pp. 3

**PROPOSITIONS** : p. 4-5

**DEMANDEZ LE PROGRAMME** : p. 6-7

**LU POUR VOUS** : livres, articles et sites p. 8

## Le déficit libéral

La France souffre d'un déficit libéral : pas de libéralisme dans la classe politique, ni dans les médias. Les Français, sans le savoir, payent cher le refus d'accepter les réformes libérales qui ont été réalisées avec succès dans des pays naguère aussi fortement secoués que le nôtre.

Cela ressemble étrangement à ce qui s'est passé en 1981. Alors que toutes les nations, instruites par les chocs pétroliers, rompaient avec le dirigisme, luttant contre l'inflation et le chômage, en France François Mitterrand était porté au pouvoir. Un programme de nationalisations sans précédent était immédiatement appliqué et les libertés publiques, à commencer par la liberté scolaire, étaient mises en

péril. La faute à Valéry Giscard d'Estaing (« Ne dites pas aux Français que je suis socialiste, ils me croient libéral »), comme la faute à Sarkozy. Les rappels de l'histoire sont souvent douloureux.

Mais ce n'est pas seulement de ce déficit-là que je voudrais vous entretenir. En toute sincérité, en toute amitié.

Il s'agit du déficit du budget sur lequel travaille la plus ancienne des associations libérales de France, l'ALEPS, que j'ai l'honneur de présider depuis 33 ans maintenant. Certes les comptes ont été présentés en équilibre et approuvés par notre assemblée générale au début du mois d'octobre. Mais c'est un équilibre de bas niveau. >>

### BULLETTIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)  
 s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)  
 envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule  postale ou  électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

**SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4**

M  Mme  Mlle  NOM..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal ..... Ville..... Courriel .....

**sefel**

**SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE**

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

[www.libres.org](http://www.libres.org)

## Le déficit libéral (suite)

Il n'a été obtenu que par l'abandon de l'Université d'Été de la Nouvelle Économie (budget pourtant limité à 45.000 euros ces dernières années).

Les ressources continuant à stagner, tandis que les coûts ne cessent d'augmenter, un nouveau sacrifice financier est donc à envisager, qui porterait maintenant sur la Nouvelle Lettre, dont la gestion a été confiée à la SEFEL par l'ALEPS, et je suis gérant de cette société en forme juridique de SAS (société par actions simplifiée).

Après consultations et réflexions, le sacrifice en question pourrait consister à abandonner l'impression sur papier de la Nouvelle Lettre pour ne donner qu'une version électronique. Cet abandon pourrait être transitoire, en attendant les bonnes nouvelles.

Les bonnes nouvelles seraient d'abord une hausse spectaculaire des abonnements, ou un effort puissant de la part des abonnés actuels, ou les deux. Je consacre deux pages à l'intérieur de cette Lettre pour vous faire diverses propositions. Soyez rassurés : personne ne sera pénalisé, le contrat avec vous sera aménagé, mais pas rompu si vous le désirez. Je vous demande de prêter attention à ces deux pages, entre autres.

Les bonnes nouvelles seraient ensuite les retombées financières des Forums des Libertés. Ils ont redémarré avec la rentrée et je pense qu'ils vont se multiplier dans les semaines à venir. En particulier, j'entamerai à Bordeaux à la fin de ce mois une « tour-

née des popotes » autour de la publication de mon dernier ouvrage « Comment sauver vos retraites » qui vulgarise et simplifie les très nombreux écrits que j'ai publiés sur la transition du système de répartition vers la capitalisation. Une grande conférence publique est programmée pour janvier 2014 avec Contribuables Associés et l'IREF. Les forums sont l'occasion non seulement d'élargir et de mobiliser la famille libérale, mais aussi de trouver de nouveaux supports et de nouveaux partenaires.

*“ Les forums  
stimuleront le  
sursaut libéral et  
rendront l'espoir ”*

Les bonnes nouvelles seraient enfin un engagement plus prononcé de la part d'entrepreneurs et d'institutions patronales qui ont été pendant longtemps les meilleurs soutiens de la pensée libérale, mais qui se sont faits très discrets depuis une dizaine d'années. C'est pourtant de ce côté-là que viennent les fonds qui alimentent les « think tanks » libéraux dans les pays étrangers.

Je ne suis donc pas pessimiste pour l'avenir à moyen terme, seulement pour l'avenir immédiat. Il faut s'attendre à quelques mois de soudure avant que la flamme libérale embrase à nouveau le pays.

Après tout, puisque j'ai évoqué 1981, la déroute libérale a duré quelques mois, jusqu'à la manifestation de juin 1984 pour la défense de la liberté scolaire. Mais il y avait à l'époque Louis Pauwels et Le Figaro Magazine, et quelques très grands patrons qui se sont investis dans la lutte contre le Programme Commun de la Gauche.

J'ai plaidé dans ces colonnes le « devoir de joie ». Je ne suis pas là pour larmoyer sur le déficit libéral, parce que je crois que « la liberté vaincra » comme disaient les Polonais en 1981.

*“ La liberté vaincra,  
mais la liberté  
oblige ”*

Je demeure persuadé de la beauté et de la force du combat pour la liberté, dans ce pays devenu le bastion du communisme. Je suis également certain que la plupart d'entre vous partageront mon espoir d'une proche percée libérale et voudront continuer à y participer, parce que liberté oblige.

**Jacques Gareilo**

## LES FONDS SOUVERAINS : NOUVELLE INGERENCE ETATIQUE ?

Quand l'Etat sort par la porte, il revient par la fenêtre. Alors que, dans de nombreux pays, les privatisations avaient réduit la taille du secteur nationalisé, voici que les entreprises à capitaux d'Etat font leur retour, via les fonds souverains. Nouveaux masques de l'étatisme, ils se portent bien. Mais ils évincent le secteur privé et s'ingèrent dans l'activité économique de nombreux pays étrangers. Pour quoi faire ?

### Plus de 5000 milliards de dollars

Une étude publiée récemment par un bureau de conseil britannique, Preqin, vient d'apporter d'intéressantes informations sur les Fonds souverains. Ceux-ci, encore appelés SWF (Sovereign Wealth Funds), ont des avoirs qui s'élèvent à la mi-2013 à 5 380 milliards de dollars, soit presque 4 000 milliards d'euros. La progression est spectaculaire : 15% de plus en un an. Voici un acteur économique majeur, qui investit largement en actions, en obligations, mais aussi dans l'immobilier, voire même maintenant dans des hedge funds (fonds spéculatifs).

A priori, on pourrait y voir une conséquence heureuse de la mondialisation : c'est la liberté des mouvements de capitaux, des investissements. Mais ces fonds ont une particularité : ils « appartiennent à des administrations publiques », dit le FMI. Et ils investissent massivement dans des actifs étrangers, et pas seulement dans des entreprises nationales. Il ne s'agit donc pas de « nationalisations » puisque les fonds investissent essentiellement à l'étranger. Mais dans quel esprit ?

### Quels critères d'investissement ?

L'Etat propriétaire choisit-il ses placements en fonction de critères « classiques » (perspectives de profits) ou en fonction de critères comme la volonté de se rendre maître d'une entreprise étrangère, d'un secteur stratégique ?

L'exemple de la Norvège est déjà intéressant. On pouvait penser que la Norvège allait placer ses revenus pétroliers en cherchant la meilleure rentabilité, destinée à financer les retraites. Mais le Fonds norvégien vient d'exclure cinq entreprises, au vu de critères « éthiques », parce qu'il y aurait danger pour la santé, l'environnement, la paix etc. La philosophie Verte est passée par là et la logique marchande a été laissée de côté. Mais qu'est-ce qu'une « éthique d'Etat » ?

Bien sûr, il y a pire que la Norvège. La plupart des fonds souverains concernent des pays pétroliers, comme Abou Dhabi, le Koweït, l'Arabie Saoudite ou le Qatar, la Libye, l'Algérie, le Venezuela. Ces pays sont peu réputés pour leur esprit démocratique ou libéral.

Quant à la Chine, elle a stocké ses excédents commerciaux dans plusieurs fonds souverains, dont le total la place en tête de tous les pays (plus de 1 500 milliards, avec la compagnie d'investissement SAFE, CIC-China Investment Corporation, NNSF-Fonds de sécurité sociale chinois, etc.).

### Opacité des fonds souverains

En fait, les investissements de ces fonds souverains ont été faits pour contrôler un secteur réputé stratégique ou sensible. Lorsqu'un Etat cache les raisons ou les modalités de ses interventions, on peut être inquiet. Avancer masqué alimente la peur de la main mise sur des actifs stratégiques. Un dégât collatéral grave est que cela alimente les pressions protectionnistes déjà fortes dans de nombreux pays ;

l'opinion a vite fait de mettre en cause tous les investissements venus de l'étranger (qui « pilleraient » nos entreprises), alors qu'un investisseur privé, qui cherche juste une rentabilité élevée, ne présente que des avantages (il investit là où le marché l'appelle) ; un Etat étranger, lui, peut avoir bien des arrières pensées et, au minimum, risque de mal investir et de gaspiller des ressources rares.

### La France n'est pas en reste

Et la France ? Sa situation est particulière. La Caisse des Dépôts, établissement public qui investit, pouvait déjà être comparée à un fonds souverain. La création en 2008 d'un fonds stratégique d'investissement (FSI), dont le but est de prendre des participations dans des entreprises, accentue encore le phénomène. 51% appartiennent à la Caisse, qui appartient elle-même à l'Etat, et 49% à l'Agence des participations de l'Etat ! L'actuel gouvernement en a rajouté une couche en créant la Banque publique d'investissement, chargée d'investir dans les entreprises françaises. On revient ainsi aux classiques « nationalisations », totales ou partielles.

En conclusion, les fonds souverains n'ont pas de raison d'être. L'Etat n'a pas à prendre des participations dans des entreprises. Au mieux, il y a risque de gaspillage ; au pire, un impératif idéologique ; dans tous les cas, c'est une ingérence de l'Etat dans la vie économique, que cet Etat soit national ou étranger.

**Jean-Yves Naudet**

*Je mise sur votre compréhension et votre amitié pour oser vous interroger sur des propositions de nature à passer un cap difficile pendant quelques semaines voire quelques mois à venir. Plusieurs voies sont ouvertes pour revenir rapidement à l'équilibre. Vous pouvez en utiliser plusieurs, voire toutes !*

*Je suis sincèrement désolé de contrarier ceux d'entre vous qui seraient offusqués par cette démarche. La société libérale est une société de confiance.*

Jacques Garello

# Propositions

## 1. Elargir le cercle de nos abonnés

C'est évidemment la sortie « par le haut ». Objectif : tripler au moins le nombre des abonnés, que chaque abonné actuel entraîne deux nouveaux. Moyen : multiplier le nombre d'abonnés internet pour pouvoir financer la reprise de la Nouvelle Lettre papier. Pouvez-vous :

Nous indiquer au moins dix personnes susceptibles de s'abonner à la Nouvelle Lettre électronique (expédiée au format pdf sur votre boîte e-mail pour la somme de 40€) à la suite de l'envoi gratuit et nous adresser leur adresse e-mail ?

*Adresser votre liste par courrier postal à la SEFEL ou par courriel via le site <http://www.libres.org/> en cliquant sur l'onglet Contact.*

Offrir des abonnements et nous indiquer les adresses postales et/ou les courriels des bénéficiaires ?

*Adresser votre liste et le chèque correspondant à la SEFEL.*

Souscrire des abonnements de soutien ?

*Adresser votre chèque à la SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4.*

*Pour l'abonnement internet cette proposition est faite sans prescription de délai. Pour l'abonne-*

*ment papier, elle n'est valable que pour les quatre numéros restants d'ici la fin de l'année 2013. Il sera ensuite transformé en abonnement internet.*

## 2. Modifier votre abonnement

Le passage à la formule électronique sera inéluctable à partir de janvier 2014. Mais le chemin de retour ne sera pas long, je l'espère. Plusieurs options vous sont offertes :

Convertir purement et simplement votre abonnement papier (60 euros) en un abonnement électronique (40 euros) et vous ouvrir un crédit de numéros électroniques correspondant à la différence.

*N'oubliez pas d'indiquer l'adresse internet à laquelle vous souhaitez recevoir la Nouvelle Lettre dans l'onglet contact du site <http://www.libres.org/> (en haut à droite de l'écran) ou en nous écrivant à SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4.*

Renoncer au passage de la formule papier à la formule électronique en annulant purement et simplement votre abonnement à la Nouvelle Lettre

et recevoir le remboursement des numéros non encore reçus depuis le dernier abonnement,

ou renoncer à un remboursement, ce qui équivaut à un don.

## 3. Faire un don exceptionnel à l'ALEPS

Par chèque à l'ordre de l'ALEPS, à nous adresser par courrier à SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4.

Par virement internet si vous avez un compte paypal, en tapant l'adresse <http://www.libres.org/> puis en cliquant sur l'onglet don.

*Il y a un avantage à faire un don à travers l'ALEPS : un reçu fiscal vous sera adressé et vous donnera droit à une réduction d'impôt de 66% de la somme versée.*

## 4. Organiser des Forums de la Liberté

L'expérience l'a prouvé : en moyenne 1 forum = 20 abonnés.

En dehors de cet intérêt financier, les forums étendent le réseau libéral et la boule de neige peut grossir en dévalant la pente. N'oubliez pas que les forums reposent sur l'initiative locale de quelques libéraux désireux de faire du prosélytisme. L'ALEPS n'est là que pour les accompagner par de la documentation (souvent gratuite) et par l'entremise avec des conférenciers.

*Prenez contact à travers le site [www.libres.org](http://www.libres.org/) (onglet contact) ou en écrivant à SEFEL Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4.*



**C**'est à la veille de la campagne des présidentielles de 1981 que la Nouvelle Lettre a été créée. François Mitterrand a été élu, et la France a connu les nationalisations, trois dévaluations, la décroissance et le chômage, alors qu'à la même époque Reagan et Thatcher conduisaient leurs pays au sommet des performances.

**D**epuis 33 ans la France n'a guère avancé sur la route de la liberté, en dépit des alternances, et malgré la nouvelle donne de la mondialisation. Nous n'avons cessé de tenir le même langage : la France est malade de son Etat, de sa classe politique, qui a écrasé la société civile, celle des familles, des entreprises, des communautés.

Depuis 33 ans, nous n'avons jamais cédé aux sirènes de la politique partisane et nous avons jalousement veillé à notre indépendance. Nous n'avons fait qu'une exception : la campagne de Madelin en 2002 – nous pensions qu'il y avait un électorat et une place sur l'échiquier politique pour le libéralisme.

Depuis 33 ans nous n'avons survécu que grâce à la fidélité et la générosité de nos lecteurs.

Depuis 33 ans nous nous sommes efforcés de diffuser le savoir économique, dont notre enseignement et notre presse ont privé les Français.

**A**ujourd'hui nous sommes plus que jamais persuadés que la seule solution à la crise est de se passer de l'Etat Providence qui l'a provoquée et nous appelons à des réformes qui réduisent le périmètre de l'Etat.

Aujourd'hui nous n'allons pas nous attarder sur les méfaits du socialisme, la preuve dramatique en a été apportée.

Aujourd'hui nous voulons déchirer le voile d'ignorance et montrer ce qu'est une société où l'Etat retourne à sa sphère naturelle de protection des personnes et des biens.

Aujourd'hui nous voulons rassurer et stimuler les Français : la liberté vaincra et ils en sentiront les bienfaits.

Aujourd'hui l'heure n'est pas à la rigueur mais à la libération.

Aujourd'hui comme hier, comme toujours, la liberté est le cadre de l'épanouissement personnel et la condition de l'harmonie sociale.

### **Témoignages recueillis à l'occasion de la Nouvelle Lettre du 8 juin 2009, le numéro 1000**

*« Votre lettre est le rayon de soleil de la semaine : des commentaires et des infos éclairant de façon lumineuse l'actualité et réchauffant notre conviction que la liberté vaut toujours mieux que la contrainte ».*

**Alain Mathieu, Président de Contribuables Associés**

*« Oui, je lis fidèlement la Nouvelle Lettre en commençant par ton éditorial. Ce n'est que très exceptionnellement que je me trouve en désaccord avec ce que tu écris. En revanche, tes informations, tes arguments, tes raisonnements, complètent bien ma propre vision de notre si peu libérale société. Mon seul regret est que tu ne diffuses la NL qu'auprès d'amis convaincus d'avance. Quel dommage qu'elle ne soit pas mieux connue du vaste public qui continue à si mal comprendre l'économie et le libéralisme. Puisse-tu continuer longtemps à propager la bonne parole. Longue vie à la Nouvelle Lettre ».*

**Florin Aftalion, Professeur à l'ESSEC**

*« Avec 1000 envois déjà la Nouvelle Lettre s'inscrit dans l'action opiniâtre de quelques uns pour maintenir le cap des idées justes. Mais la Nouvelle Lettre, grâce à sa liberté de ton, à son suivi impertinent de l'actualité, offre à ses lecteurs plus que cela : un réarmement moral et libéral nécessaire que l'on attend chaque semaine et que l'on savoure avec plaisir ».*

**Alain Madelin**

*« Pour moi, La Nouvelle Lettre est tout simplement un antidote indépassable contre la pensée unique. Je la dévore intégralement chaque semaine avec gourmandise. Un grand merci pour cette œuvre salutaire et longue vie à La Nouvelle Lettre ».*

**Hubert de Torcy, Rédacteur en chef du mensuel « Il est Vivant »**

*« Soumis tous les jours aux horreurs de la pensée dominante véhiculées par tous les médias, nous recevons chaque semaine la fraîcheur bienfaisante des idées justes. La Nouvelle Lettre nous reconforte, elle nous stimule, elle nous ouvre de nouveaux horizons. Mais tout cela ne serait pas possible sans un miracle et ce miracle c'est celui de l'extraordinaire ténacité et de l'extraordinaire talent de Jacques Gareilo et de son équipe. Ils méritent notre reconnaissance, notre amitié et, bien sûr, tous nos vœux pour les 1.000 numéros à venir. »*

**Pascal Salin, Professeur Emérite, Université Paris IX, Dauphine**

# Demandez le Programme

**Je termine aujourd'hui la présentation du programme libéral, que j'ai ramené à sept réformes décisives pour sortir la France de l'impasse politique, économique et sociale dans laquelle l'ont conduite nos gouvernements successifs. La démocratie directe et son accompagnement concret, le referendum d'initiative populaire, sont de nature à rendre la parole au peuple et à briser les chaînes dans lesquelles la société politique a tenu la société civile depuis plusieurs siècles.**

**Jacques Garello**

## La démocratie à la Suisse

Je vous propose de prendre quelques exemples spectaculaires de ces « votations » qui marquent la volonté des citoyens helvétiques de contrôler le pouvoir politique.

- En juillet 2001, un nouvel article constitutionnel, le « frein à l'endettement », est approuvé par référendum par 85 % de la population et 100 % des cantons. Pour éponger la dette, 83 % des Suisses avaient estimé qu'il fallait réduire les dépenses publiques. A partir de 2006, le budget fédéral est en excédent et la dette est réduite à 30 % du PIB.

- Le 15 février 2008, le Conseil Fédéral demande au peuple de revenir sur une votation demandant l'expulsion des étrangers criminels ; la votation rejette la demande.

- Le 6 mai 2008, les électeurs ont à se prononcer sur une initiative populaire sur « l'équité fiscale » prévue dans un texte qui dit « stop aux abus de la concurrence fiscale (entre cantons) ». 59 % des électeurs rejettent ce texte : les Suisses aiment la concurrence fiscale.

- Le 10 juin 2010, le Conseil Fédéral revient à la charge sur l'expulsion des étrangers criminels et soumet la mesure une fois de plus et, une fois de plus, elle est rejetée par 53 % des citoyens.

- Le 8 novembre 2010, tous les cantons et 58 % des électeurs ont refusé le projet socialiste « pour des impôts équitables » taxant les plus hauts revenus.

- Le 13 février 2011, les Suisses rejettent par 56 % des voix une proposition d'initiative populaire tendant à limiter l'achat et la détention d'armes de guerre par les particuliers.

Ainsi, les sujets sur lesquels portent les référendums sont d'une grande variété et l'initiative appartient tantôt au Conseil Fédéral, tantôt aux cantons, tantôt aux citoyens pour contester une loi fédérale (50.000 citoyens) ou pour soumettre une pétition (100.000 signatures sur 18 mois).

La participation n'est jamais massive, mais cela semble normal et il y a un délai très long entre le moment où la question est soulevée et celui où intervient la votation, le plus souvent deux ans environ. Cela permet de donner toutes les informations voulues aux électeurs. En cours de route, plusieurs projets disparaissent.

On est loin de la production en chaîne de textes que personne ne comprend, comme c'est le cas en France, où le Parlement se félicite de voter plus de 1.000 lois par an, qui se prolongeront par des milliers de décrets et d'arrêtés. Rien d'étonnant que la législation française soit si opaque.

Si les Suisses vivent ainsi leur démocratie, c'est qu'ils sont très attachés à rappeler à tout propos que ce sont les électeurs, et non les gouvernants, qui détiennent le pouvoir.



## Les bienfaits du fédéralisme

Une des raisons pour lesquelles la Suisse pratique la démocratie directe est sans doute la structure fédérale du pays. Certes, depuis fort longtemps (1515 peut-être), la Suisse n'est pas une confédération au sens strict, ce qui signifie que les cantons ont renoncé à faire sécession (bien que la question ait été relancée avec le canton du Jura). Mais les cantons gardent une large autonomie et le pouvoir confédéral ne peut leur imposer des lois et des impôts sans leur consentement, qui est souvent refusé. En tous cas, l'administration « confédérale » est réduite à sa plus simple exception.

On trouve les mêmes caractéristiques en Allemagne, au Canada, et le pouvoir local a beaucoup plus d'importance que le pouvoir central dans de nombreux pays comme l'Espagne (allant jusqu'à la pétition d'indépendance des Basques et des Catalans), l'Italie (avec la puissance des régions du Nord et de la ligue lombarde). Il n'y a guère qu'aux Etats Unis que la tendance centralisatrice s'affirme depuis quelques décennies, en dépit des réactions de la Cour Suprême.

La France est délibérément jacobine, dans la tradition de l'Ancien Régime d'ailleurs. Est-ce un argument pour dire que les citoyens ne peuvent avoir d'initiative référendaire ? Je ne le crois pas, bien au contraire c'est peut-être le seul contrepoids possible aux abus du pouvoir central. Sans doute faudra-t-il en venir tôt ou tard à la renaissance des provinces et des pays, se substituant au « millefeuille » administratif actuel. Mais pour amorcer une véritable évolution vers la démocratie directe, le referendum d'initiative populaire est un instrument efficace. La fronde actuelle, et la révolte des Bretons, ne sont-elles pas les marques d'une volonté de rompre avec la démocratie centralisée ?

## Restauration du droit référendaire

La première liberté que l'on devrait rendre aux Français, c'est celle de rejeter les lois votées par le Parlement et d'instaurer le referendum négatif, ou referendum « véto », comme en Italie, à partir de pétitions qui devraient recueillir 500.000 signatures. Pourquoi

ne pas avoir soumis à referendum les lois de Madame Taubira, dont beaucoup de ministres eux-mêmes ne voulaient pas ?

Le recueil des signatures et la rencontre des pétitionnaires devraient déjà rendre les élus plus prudents et diffuser une information plus sincère sur les divers aspects de la question évoquée.

Vaut-il mieux soumettre la loi à la rue, pour la valider ou pour l'abroger ?

La deuxième étape à franchir est celle de l'initiative populaire et du referendum positif : « le peuple législateur » disait Rousseau. Il faut instaurer constitutionnellement un partage de l'initiative législative entre les citoyens et leurs représentants. Cela aurait pour mérite de mettre les élus sous contrôle permanent des électeurs, ce qui ne se produit aujourd'hui – et de façon inégale – qu'au moment des échéances électorales.

C'est dans le domaine de la fiscalité que le référendum est le plus efficace, car les gouvernants ont besoin d'argent pour étendre leur pouvoir. Aujourd'hui, ils ne craignent pas l'ingérence des contribuables dans le débat fiscal, contrairement à l'article 3 de la Déclaration Universelle qui posait le principe de l'impôt consenti et limité.

Restaurer le droit référendaire, c'est rappeler l'origine de la « souveraineté populaire ». Elle a fleuri partout dans le monde libre pour faire pièce à la souveraineté absolue d'un monarque ou d'une caste. Il est surprenant que l'on parle à tout propos de la République (jusqu'à évoquer

« les droits de la République » qui ont un parfum de Terreur) alors même que les citoyens ont perdu tout pouvoir politique, autre que celui de voter pour des « représentants » qui ne respectent en rien les préférences et les désirs des « représentés ».

La démocratie française n'est plus une démocratie représentative, c'est une démocratie de représentation, un spectacle permanent, qui tourne maintenant à la tragi-comédie, et que nous payons en chômage, en injustice, en arbitraire, en insécurité.

## Conclusion : un programme de libération

*Les Français sont aujourd'hui tenus dans la servitude. Une servitude consentie par de très nombreux compatriotes : les uns reçoivent aides et privilèges de la part de l'Etat, les autres ne savent pas qu'on peut se passer de l'Etat. Les uns et les autres ne se rendent pas compte que ce sont les erreurs de l'Etat qui ont conduit à la crise économique, sociale et politique qui n'épargnera personne.*

*Mais beaucoup de Français, et notamment de jeunes, ont le désir de travailler, d'épargner, d'entreprendre, d'exprimer leur talent, d'épanouir leur personnalité, sans se heurter au mur de la politique, des impôts, des règlements. Seul un programme libéral à base de réformes simples et concrètes est de nature à reconstruire une nation libre. Aujourd'hui l'espoir est libéral.*

**LE FIGARO**

## Après l'échec du socialisme, si on essayait enfin le libéralisme ?

« Les déboires et les injustices que nous subissons n'ont rien à voir avec le vrai capitalisme. La crise est le sous-produit d'un capitalisme frelaté, d'un capitalisme amputé de sa dimension libérale ».

C'est en ces termes que Le Figaro présente dans sa rubrique « Débats » un article de Jacques Garelo. Paradoxalement, le Président de l'ALEPS commence par une expression de Lénine : « l'impérialisme, stade suprême du capitalisme ». Pour le grand théoricien communiste, le capitalisme ne pouvait se survivre dans les pays riches qu'en organisant le pillage des pays pauvres. En effet, au début du siècle dernier on commençait à douter de la thèse de la paupérisation du prolétariat. Non seulement la classe ouvrière s'enrichissait, mais les écarts de revenus avec la classe « bourgeoise » se réduisaient. Il n'y avait plus ni paupérisation absolue, ni même paupérisation relative, contrairement aux prophéties de Marx. C'est que le capitalisme des « riches » avait « exporté ses contradictions internes » : la lutte des classes s'était transposée au niveau international à cause du commerce mondial. Les prolétaires du Nord s'embarquaient et vivaient mieux parce que les nations prolétaires du Sud étaient exploitées, soumises à l'impérialisme.

Le paradoxe n'est qu'apparent. Jacques Garelo veut démontrer que la seule façon de sauver le capitalisme, c'est de l'utiliser et de le vivre dans sa dimension libérale. Et l'auteur de dénoncer le système économique actuel, qui n'est qu'un capitalisme frelaté, que les Anglo-Saxons appellent « crony capitalisme » le capitalisme des coquins et des copains, l'alliance du monde des affaires et de la politique, source de profits importants parce qu'elle fausse la concurrence, parce qu'elle repose sur des privilèges, des subventions, des corruptions. Ce n'est évidemment pas comme cela que le capitalisme survivra, d'ailleurs ce système n'a rien à voir avec le capitalisme.

Il faut donc passer « au stade suprême », c'est-à-dire associer le capitalisme au libéralisme, aux valeurs et aux institutions de la liberté. La liberté, dit Jacques Garelo, n'est pas un absolu, c'est un « vecteur de choix ». L'usage de la liberté peut conduire à des choix bons ou mauvais. Les bons choix, ce sont ceux qui permettent aux êtres humains de s'épanouir, de vivre en harmonie avec les autres. Or, la créativité, le service de la communauté, le respect des engagements sont les caractéristiques majeurs de la libre entreprise et du libre échange, piliers du capitalisme. La liberté est ainsi ordonnée à la dignité des personnes. Elle suppose la propriété et la responsabilité individuelles.

C'est cette dimension morale et humaniste qui a été oubliée trop souvent. On ne sauvera donc le capitalisme, et la civilisation, qu'en allant jusqu'à son « stade suprême », le pur libéralisme.

**ER**

*Le Figaro, débats, vendredi 15 novembre*



Olivier Dassault, Président, Jean-Michel Fourgous, délégué général et les 120 parlementaires membres de "Génération entreprise-Entrepreneurs associés" sont heureux de vous convier à une conférence-débat, organisée en collaboration avec l'Institut Turgot :

### "VERS LA FIN DE LA MONDIALISATION ?"

**Débat entre Alain MADELIN et François LENGLET**

**Le MERCREDI 20 NOVEMBRE**

**à l'Assemblée nationale (salle 6217, 2ème sous-sol)**

**de 17H30 à 19H30**

Les inscriptions doivent se faire au plus vite sur [www.generation-entreprise.fr/inscription](http://www.generation-entreprise.fr/inscription), le nombre de places étant limitées. (L'entrée se situe au 101 rue de l'Université, 75007 Paris. Merci d'arriver au plus tard vers 17H15, muni d'une pièce d'identité).



### UNE PREMIERE A BORDEAUX

**Réservez cette date  
Le vendredi 29 novembre  
à 18 heures**

Paul Beaumartin, administrateur de l'IREF, et son équipe du Centre d'Etudes Civiques organisent un Forum des Libertés sur le thème

### COMMENT SAUVER VOS RETRAITES

**avec pour conférencier  
Jacques GARELLO**

qui présentera pour la première fois en public son ouvrage fraîchement sorti des presses.

Détails sur les inscriptions auprès de [harmoeco@hotmail.fr](mailto:harmoeco@hotmail.fr)